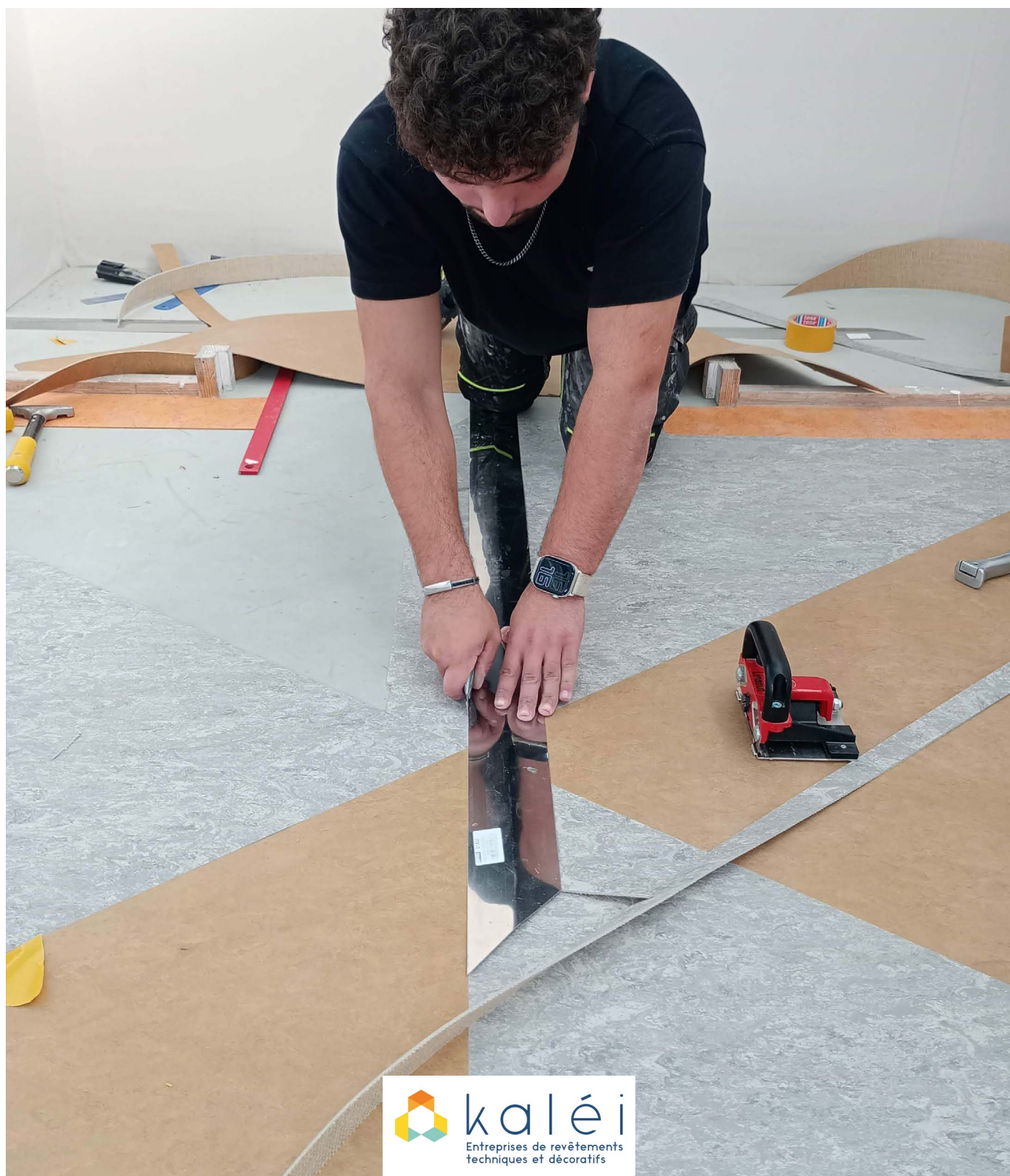




TITRE Technicien Solier

Niveau 4 - RNCP40644- Code diplôme : 46X23304

Mise à jour le 03.02.2026



Dans un contexte d'importants volumes de départs en retraite de soliers et de solières dans les prochaines années et de croissance du secteur des revêtements de sols et murs, il est indispensable de disposer de professionnels complets maîtrisant les compétences de base mais aussi les techniques avancées du métier de technicien solier. Cette certification permet de garantir, pour les personnes titulaires, la maîtrise de l'ensemble des compétences nécessaires à l'exercice du métier de solier dans tous les environnements (des établissements recevant du public, à l'hôtellerie, aux logements privés et sociaux, aux bureaux, aux crèches, écoles et universités, en passant par les cuisines collectives, les hôpitaux, salles blanches ou informatiques, aux maisons de retraite, magasins, etc.).

Activités Visées

- › Échange avec les acteurs du projet
- › Gestion du chantier
- › Préparation courante des sols et des revêtements
- › Mise en œuvre courante des revêtements de sols
- › Préparation technique des sols, murs et revêtements
- › Mise en œuvre technique des revêtements de sols et murs

Pré-requis

- › Être médicalement apte à l'exercice du métier
- › Être titulaire d'un diplôme de niveau 3, CAP ou équivalent

Nos + formations

- › Formation interactive personnalisée
- › Section à effectif réduit (16 apprentis maxi.)
- › Equipement et outillages des ateliers récents et novateurs
- › Kit de 1^{er} équipement pour les apprentis

Contenu de la formation

Domaine professionnel :

- › Mécanique
- › Chimie
- › Thermique
- › Dessin
- › Organisation du travail
- › Communication
- › Accessibilité du cadre bâti
- › Prévention des risques professionnels

Objectifs généraux de la formation

La formation vise la validation des blocs de compétences listés ci-dessous :

BLOC 1 : ORGANISER SON CHANTIER DE REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS

- › Analyser les informations relatives à l'intervention en collectant les données du chantier afin de déterminer la solution technique et esthétique adaptée
- › Communiquer avec le client, la hiérarchie et les autres intervenants sur le déroulement du chantier en préconisant les solutions techniques et esthétiques identifiées afin de garantir son exécution dans les délais, la sécurité et la qualité souhaitée
- › Calculer les quantités de produits pour réaliser l'intervention en tenant compte des spécificités des produits et de l'environnement afin de mobiliser les ressources matérielles adaptées pour effectuer la pose
- › Organiser la logistique de son chantier à partir des consignes reçues afin de garantir le déroulement de l'intervention dans les délais prévus
- › Réaliser le repli du chantier en nettoyant la zone de travail et le matériel afin de garantir la poursuite des activités

BLOC 2 : RÉALISER LA POSE COURANTE DE REVÊTEMENTS DE SOLS

- › Réaliser les travaux préalables à la pose courante des revêtements en respectant normes et classements, afin de mettre en œuvre un revêtement de sol en travaux neufs ou en rénovation
- › Préparer les revêtements à la pose courante adaptée à l'utilisation prévue de la pièce en respectant normes et classements, afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
- › Réaliser la pose de revêtement PVC en lés dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité
- › Réaliser la pose de revêtement linoléum en lés dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité
- › Réaliser la pose de revêtement textile en lés dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité
- › Réaliser la pose de tous revêtements dalles et lames dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité
- › Réaliser la pose décorative de revêtements dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité

BLOC 3 : RÉALISER LA POSE TECHNIQUE DE REVÊTEMENTS

- › Réaliser les travaux préalables à la pose technique des revêtements en respectant normes et classements, afin de mettre en œuvre des systèmes de revêtement sol et mur en travaux neufs ou en rénovation
- › Préparer les revêtements à la pose technique adaptée à l'utilisation prévue de la pièce en respectant normes et classements, afin de respecter les objectifs décrits dans les documents d'intervention
- › Réaliser la pose de revêtements en remontée de plinthe dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité
- › Réaliser la pose de revêtements de sol et mur pour douche dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité
- › Réaliser la pose de revêtements PVC conducteur et dissipateur dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité
- › Réaliser la pose de revêtements dans les escaliers droits et balancés dans le respect des règles de l'art afin de garantir une mise en œuvre de qualité

Modalités Pédagogiques et Moyens

Méthodes Pédagogiques

La formation combine

- › Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- › Des mises en situation pratiques en atelier

Outils et Moyens Techniques

- › Salles de formation équipées de PC et de Vidéos Projecteurs et de tableaux interactifs
- › Plateaux techniques
- › Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

Moyens Humains

- › Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- › Suivi des présences et Certificat de réalisation
- › Livret d'apprentissage dématérialisé
- › Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage



Modalités d'évaluation

- › Etude de cas
- › Mise en situation pratique
- › Entretien avec l'évaluateur
- › Évaluation par un jury de professionnels

Publics concernés

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :

- › Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation.
- › Travailleurs handicapés
- › Sportifs de haut niveau,
- › Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Formation accessible par la voie d'autres dispositifs :

(Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Période de professionnalisation, ...)

- › Salariés
- › Demandeurs d'emploi,
- › Bénéficiaires de minima sociaux.

En fonction du dispositif utilisé, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation et/ou d'une convention signée par toutes les parties prenantes et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Modalités & Délais d'accès

- › Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- › Dépôt du dossier de candidature
- › Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- › Signature du contrat de travail
- › Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB: Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page «contact» de notre site internet : btpcfa-na.fr



Organisation de la formation :

alternance : 1 semaine au CFA (12 semaines/an) 2 semaines en entreprise



Période d'entrée en formation

Standard : septembre à novembre en fonction des places disponibles
Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année.



Durée de la formation

Standard : 2 ans (840 heures de formation au CFA).
Parcours aménagé possible après positionnement à l'entrée en formation



Métiers visés :

- › Solier/Sollière



Poursuites de formation

- › Chef d'Equipe Aménagements et Finitions



Coût de formation

- › Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil
- › Autres dispositifs : Application des «Niveaux de Prises En charge» établis par France Compétences.

Lieu(x) de formation & Contact(s)

> BTP CFA 33 - BLANQUEFORT

Stéphanie LEMARQUIS

06 64 70 96 24

stephanie.lemarquis@construction-na.fr



CANDIDATE ICI !



**ENSEMBLE,
CONSTRUISONS TON AVENIR**



btpcfa-na.fr